

## gournay

# Un espace numérique pour tous

Après une longue gestation, l'espace numérique vient d'ouvrir ses portes. Pensé en 2003, l'espace a mis cinq ans à voir le jour, en raison de l'arrivée tardive d'Internet à haut débit sur le territoire de la commune. Les locaux sont lumineux, fonctionnels, de plain-pied dans les anciens locaux scolaires, fermés depuis 1990, et attenants à la salle des fêtes. Entièrement réhabilité, le lieu, qui servait d'entrepôt à différents matériaux municipaux, bénéficie d'un accès handicapés, de plusieurs issues, d'un hall d'accueil et de cinq salles informatiques. Trois sont mises à disposition des Gournaisiens, et résidents limitrophes, désireux de s'initier aux nouvelles technologies. Deux autres sont réservées aux entreprises. Chaque aménagement a été judicieusement conçu, avec toutes les commodités adéquates (toilettes aux normes, issues de secours, large couloir, salle de réunion,

espace photocopies...). Situé en plein centre bourg, l'espace numérique surplombe la vallée gournaisienne. Il bénéficie d'un parking aménagé. Un espace vert est en passe de voir le jour. Afin de pouvoir pratiquer l'activité, deux bénévoles assurent la familiarisation avec l'outil informatique les mercredis et samedis matins.

La réalisation, qui comprend des travaux de réhabilitation, s'élève à 64.372 € auquel s'ajoute le coût du mobilier (6.330 €) et du matériel informatique (4.340 €). Elle a bénéficié de plusieurs subventions d'un total de 40.080 € permettant au projet d'aboutir. L'État a apporté sa contribution par l'intermédiaire de la DGE à hauteur de 23.807 € et du ministère de l'Intérieur (3.049 €). L'Europe a également financé une partie du chantier (13.124 €).

Renseignements et inscriptions  
en mairie de Gournay  
au 02.54.30.84.11.



L'espace numérique est ouvert à tous le mercredi et le samedi.

# Neuwy-Saint-Sépulchre *et son Canton*

## Le haut-débit est enfin arrivé dans le bourg de Gournay

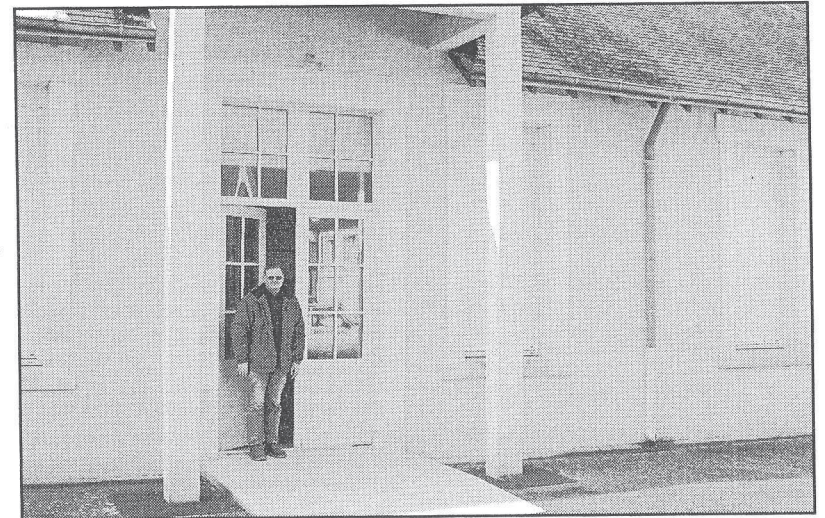
Depuis trois ans, l'espace Internet communal de Gournay attendait qu'une solution technique soit trouvée pour amener le haut-débit dans le bourg.

Certains projets communaux mettent du temps à se concrétiser : cela aura été le cas de l'espace multimédia de Gournay. Le projet a démarré en 2003. Les travaux ont commencé en 2004. Mi 2006, l'ancien réfectoire scolaire finissait d'être aménagé, avec trois salles informatiques destinées à la population et deux salles pour de futurs professionnels. Un projet de plus de 40 000 € avec des subventions de l'Etat et de l'Europe était sur le point d'aboutir. Mais il manquait un détail essentiel : le haut-débit, faute de quoi les possibilités offertes par Internet sont réduites à presque rien. La technique de l'ADSL, la plus courante pour accéder au haut-débit, suppose l'intervention de France Télécom sur les centraux téléphoniques. Mais une fois cette intervention faite, le signal du haut-débit ne rayonne que sur 6 kilomètres autour du central. Et manque de chance, le bourg de Gournay est situé à plus de 6 km des deux centraux téléphoniques les plus proches : ceux de Cluis et de

Neuwy. *L'Echo du Berry* avait déjà consacré un article à cette situation paradoxale en février 2007. Il aura fallu attendre presque deux ans pour qu'elle se débloque enfin. Grâce à France Télécom qui a renforcé la ligne, sans frais supplémentaires pour la commune, si bien que l'espace multimédia dispose désormais d'une connexion d'un Mégabit/seconde.

### Initiation à l'Internet samedi et mercredi

L'espace multimédia remplit donc son office. Il offre un accès gratuit à Internet aux habitants de Gournay. David Tendil, un conseiller municipal, propose également des initiations gratuites les samedis et les mercredis de 10 h à 12 h. Quant aux deux bureaux pour les entreprises, ils sont encore à louer, ensemble ou séparément. Mais l'intervention de France Télécom a profité à une partie seulement des habitants du bourg. Il reste encore une vingtaine de foyers qui ne peuvent prétendre



Depuis trois ans, l'espace multimédia attendait sa connexion au haut-débit (photo d'archive).

au haut-débit. Pour eux, le conseil municipal a choisi l'option du satellite. Les personnes qui le souhaitent peuvent s'adresser à la mairie qui sollicitera l'aide du Conseil. Le Département s'est en effet engagé à

financer à 80 % l'achat de l'équipement nécessaire à un abonnement satellitaire pour les internautes résidant dans les zones blanches.

**Frédéric Merle**

Renseignements : 02 54 30 84 11